



Paris, devant l'Assemblée nationale, le 21 février

Photos G. A./JO

21 février, devant l'Assemblée nationale, à l'appel du POI

Au moment où nous bouclons ce journal, l'Assemblée nationale discute de l'adoption du dispositif « Mécanisme européen de stabilité » (MES). Le groupe PS a annoncé dans ce débat qu'il s'abstiendrait. Le 16 février, un communiqué du POI était rendu public, dénonçant le MES, sur le mot d'ordre « aucune voix pour cette loi », et appelant à un rassemblement devant l'Assemblée nationale le jour du vote.

En quatre jours, des milliers et milliers de travailleurs, aux quatre coins de l'Hexagone, ont contresigné cet appel.

Ce 21 février à Paris, ils étaient plusieurs centaines rassemblés devant l'Assemblée nationale sous les banderoles du POI, scandant les mots d'ordre :

« Le MES, on n'en veut pas », « députés, ne votez pas », « le MES, c'est le FMI ». Le 28 février, ce projet passera au Sénat, où la majorité est détenue par les élus du PS, PCF et du Parti de gauche. La bataille pour le rejet du MES va s'amplifier. Votez non au MES !

Lucien Gauthier



150 travailleurs devant la Mairie de Lyon

Le POI en campagne pour le rejet du nouveau traité européen

Un comité nous écrit : « Notre mot d'ordre dans les diffusions publiques c'est : " Non au nouveau traité européen qui veut nous faire connaître le sort de la Grèce " . »

Sur les marchés le week-end dernier, dans les localités, les comités du POI ont mobilisé les adhérents pour engager la campagne contre les nouveaux traités européens, et pour dire : aucune voix pour le traité qui crée le Mécanisme européen de stabilité (MES).

Marie Stagliano

Sur les marchés, postiers, hospitaliers, mères de familles, étudiants, jeunes salariés, retraités s'arrêtent, veulent comprendre ce que contient ce nouveau traité, lisent le tract et la pétition, la plupart signent, plusieurs repartent avec le journal *Informations ouvrières*.

« Tous ont un point commun, ils nous parlent de la Grèce », nous relate un autre comité. Nombreux également sont les syndicalistes et les militants du PS, du PCF, du Parti de gauche qui, au milieu de leur matériel électoral, argumentent avec nous contre ces traités et signent.

Un militant du PS, interpellé par les diffuseurs sur un marché répond : « On fait en sorte que le PS ne vote pas pour, ce serait dur. » Un autre : « Notre parti ne peut pas voter un truc pareil ! »

Dans *Le Parisien* (19 février), Martine Aubry, à la question posée : « Les députés PS voteront-ils le Mécanisme européen de solidarité débattu mardi à l'Assemblée ? », répond : « Nous sommes favorables à ce mécanisme de solidarité qui doit permettre d'accompagner des pays en difficulté. Mais nous n'acceptons pas que son application soit liée au traité de M^{me} Merkel et de M. Sarkozy, qui font de l'austérité l'alpha et l'oméga de toute politique. Nous refusons ce chantage. Je suis donc favorable à l'abstention. »

S'abstenir, c'est le fait de ne pas se prononcer et ce, dans un acte politique volontaire. La première secrétaire du PS appelle donc les députés de son parti à ne pas se prononcer sur la mise en place d'un mécanisme qui impose aux Etats « une stricte conditionnalité » des aides financières à des plans d'austérité impératifs.

Mais c'est précisément ce mécanisme qui a été appliqué à la Grèce. Cinq plans de rigueur qui, au fil des mois, en contrepartie de plans dits de sauvetage du pays, ont mis la Grèce à sac, plongé la population dans la misère, fait doubler le taux de chômage en même temps que la dette enflait de 25 %. Et c'est ce mécanisme-là qu'il s'agit

d'institutionnaliser à travers le MES, et ce, en engageant tous les pays européens. Comment la direction du PS peut-elle convaincre ces militants du PS qui, sur les marchés, viennent discuter avec les militants du POI et signent la pétition ? Ainsi ce diffuseur du PS qui prend le tract, lit la pétition et laisse éclater son indignation : « S'abstenir ? On ne peut pas s'abstenir sur une chose aussi grave ! »

Que dire à cet ouvrier qui se présente ainsi en signant : « Je suis en invalidité avec de faibles moyens. Ma femme, mes enfants sont au chômage. On achète tout au moindre prix sur les marchés. Je travaillais à LU, à Cestas. La boîte a été avalée par le groupe allemand Kraft » ? Qu'il faut encore plus de sacrifices ? La population ne veut pas de l'avenir de la Grèce. Ces traités ne doivent pas passer ! Sur un marché, un retraité vient à la table du POI : « Je suis militant communiste. Je suis d'accord avec vous, il ne faut pas que ce traité passe. Je signe. »

Plusieurs militants du PCF et du PG ont dit venir, mardi 21 février, au rassemblement devant l'Assemblée nationale. Avec eux, agir dans l'unité pour faire barrage à ce traité. A la une de *L'Humanité* (21 février), s'échappe un : « Députés de gauche, votez non ! » Oui, aucune voix pour le MES. Mais ni le PCF ni le PG n'ont appelé les militants, les salariés, les jeunes à la mobilisation le jour du vote pour contrer ce que ce quotidien qualifie de « coup de force » de Sarkozy. Patrick Le Hyaric, député PCF au Parlement européen, dénonce vivement ce traité : « C'est un FMI européen au sein duquel siègera le FMI de Washington. C'est une camisole de force. Le même talon de fer austéritaire (...) qui s'applique au peuple grec. » Pour en conclure quoi ? « Tant qu'à modifier le traité de Lisbonne, l'efficacité commanderait de changer les missions de la BCE et de lui permettre d'initier un nouveau système de crédit. »

Changer les missions de la Banque centrale européenne, instrument de guerre de l'Union européenne contre les peuples ? Ou, comme le scandent les travailleurs grecs dans toutes leurs grèves et manifestations, dire : « BCE, Union européenne, FMI dehors ! » ?



Le "MES" c'est la généralisation à tous les pays des plans d'austérité imposés à la Grèce.

POI

Un appel à l'action unie

Les militants du POI ont ouvert la campagne contre ces traités.

Après son examen par les députés, le MES doit passer au Sénat le 28 février. Le deuxième traité, qui impose « la règle d'or » de l'interdiction des déficits, doit être signé par le gouvernement le 1^{er} mars, pour être ensuite ratifié en juin ou juillet par le gouvernement qui sortira des urnes le 6 mai prochain... Tout comme devrait entrer en vigueur le MES, une fois adopté. Le POI appelle les travailleurs, les jeunes, les militants, les démocrates à la mobilisation, à l'action unie pour mettre en échec cette politique qui ouvre « la voie à la destruction de toutes les conquêtes sociales, de la démocratie et de la souveraineté du pays ».

Il y a urgence à construire les groupements politiques, partout, dans les localités et les entreprises. C'est le sens des réunions-débats auxquelles le POI invite dans tout le pays.

Traité instituant le Mécanisme européen de stabilité

Députés et sénateurs appelés à ratifier le "Fonds monétaire européen"

Le 2 février a été signé, à Bruxelles, un traité européen « instituant le Mécanisme européen de stabilité » (MES) dans le plus grand silence. La ratification de ce traité, en France, fait l'objet d'un projet de loi. Il est examiné le 21 février par les députés, selon la procédure d'urgence : avec deux passages maximum à l'Assemblée nationale, un seul au Sénat, le 28 février. De quoi s'agit-il ?

1 Un clone du FMI, créé spécialement pour l'Europe

Le MES se présente, de fait, comme une nouvelle institution de l'Union européenne qui pourra imposer dans toute la zone euro une rigueur démentielle, comme en Grèce, sous couvert d'assistance financière aux Etats membres. Fondé comme une « institution financière internationale » (article premier du traité), ce MES est, sur le plan européen, un véritable clone du Fonds monétaire international (FMI), avec lequel il collaborera étroitement.

« Il s'agit bien de créer un Fonds monétaire européen avec toutes les prérogatives attachées à ce statut », résume le député UMP Henri Plagnol, rapporteur pour la commission des affaires étrangères. ■

4 Qui dirigera le MES ?

C'est la Commission européenne qui sera chargée de « négocier » avec le pays concerné « un protocole d'accord définissant la conditionnalité », c'est-à-dire les mesures de rigueur à appliquer (article 13 du traité). C'est elle qui signera ce protocole d'accord « au nom du MES » et c'est encore elle, « en liaison avec la Banque centrale européenne et, lorsque cela est possible, conjointement avec le FMI », qui sera « chargée de veiller au respect de la conditionnalité » (ibidem), c'est-à-dire de l'application des mesures de rigueur dans le pays concerné. Le FMI (dirigé de fait par le gouvernement américain, qui y dispose du plus grand nombre de parts), la Banque centrale européenne, la Commission européenne seront donc les véritables maîtres du fonctionnement du MES, au compte du capital financier, même si le conseil des gouverneurs et le conseil d'administration du MES seront composés de membres désignés par les gouvernements. ■

2 Imposer des "programmes d'ajustement" meurtriers

Le FMI, basé à Washington, s'est illustré en particulier depuis trente ans, en imposant dans les pays dominés, dits du « tiers monde », des mesures d'une brutalité inouïe pour les contraindre à rembourser une dette fabriquée de toutes pièces et à s'ouvrir au pillage des multinationales. Le FMI accorde des prêts, en exigeant des gouvernements complices qu'ils appliquent des « programmes d'ajustement structurel », dictant privatisations, baisses des salaires, diminutions des dépenses publiques. Le FMI résume cette poli-

tique dans un principe appelé la « conditionnalité ».

Le traité fondant le MES reprend mot pour mot le même schéma. Mais pour l'Europe cette fois ! Concrètement, le « soutien » apporté par le MES à un pays membre sera « subordonné à une stricte conditionnalité (...) (qui) peut prendre la forme, notamment, d'un programme d'ajustement macroéconomique » (article 12 du traité).

En Grèce, ils exigent la baisse de 22 % du Smic ! C'est cela qu'ils veulent généraliser à toute l'Europe ! ■

5 Le gouvernement français (et son successeur) sera potentiellement redevable de 143 milliards au MES

Mais la France, pourrait-on objecter, n'aura peut-être jamais besoin de recourir à « l'aide » du MES. Une chose est sûre : le MES coûtera de toute façon très cher à tous les pays membres. Le capital de départ du MES est fixé à 80 milliards d'euros, mais il pourra être augmenté jusqu'à 700 milliards, soit cinq fois l'actuel budget annuel de l'Union européenne. Chaque pays de la zone euro devra contribuer à ce capital à hauteur de son PIB. Soit, pour la France, 20,4 % du

capital total. Le gouvernement français est donc redevable, potentiellement, de 142,7 milliards d'euros au MES, soit plus du tiers du budget de l'Etat ! Les Etats signataires « s'engagent de manière irrévocable et inconditionnelle » à verser le capital exigé « dans les sept jours » suivant la demande formulée par le directeur général du MES (article 9 du traité) ! Le collectif budgétaire en cours de discussion à l'Assemblée nationale prévoit d'ailleurs un premier versement de 6,5 milliards. ■



Sans attendre, de nouvelles mesures de rigueur tombent en France

Lire en page 4 les débats à l'Assemblée nationale sur le collectif budgétaire et l'exigence formulée par la Commission européenne de reculer encore davantage l'âge de départ à la retraite dans tous les pays d'Europe.

3 Inscrire l'interdiction des déficits dans toutes les Constitutions nationales

Le MES est totalement imbriqué dans un autre traité, celui « sur la stabilité, la coordination et la gouvernance dans l'Union européenne » (TSCG), qui n'est même pas encore signé ! Il est prévu qu'il le soit le 1^{er} mars, à Bruxelles, et ratifié, en France, après les élections présidentielle et législatives.

Ce TSCG fait obligation d'inscrire dans les Constitutions nationales une règle interdisant les déficits (la fameuse « règle d'or ») ; il exige aussi une réduction de 5 % par an des dettes publiques. Pour la France, cela impliquerait de dégager pour la diminution de la dette plus de 80 milliards d'euros par an (sans compter le paiement des intérêts courants, d'une cinquantaine de milliards), soit le cinquième du budget de l'Etat ! Le traité instituant le MES et le TSCG sont « complémentaires », rappelle le premier traité dans ses considérants, en précisant que « l'octroi d'une assistance financière (...) en vertu du MES sera conditionnée, à partir du 1^{er} mars 2013, à la ratification du TSCG par l'Etat membre concerné ». On ne peut donc prétendre s'opposer à la « règle d'or » (le traité TSCG) et approuver en même temps le MES. ■

6 Impunité et secret garantis

Le siège du Mécanisme européen de stabilité (MES) se situera au Luxembourg. « Les biens, les financements et les avoirs du MES ne peuvent faire l'objet de perquisitions, de réquisitions, de confiscations, d'expropriation ou de toute autre forme de saisie de la part du pouvoir exécutif, judiciaire ou administratif. Les archives du MES et tous les documents qui lui appartiennent ou qu'il détient sont inviolables » (article 32). ■

ÉDITORIAL

Daniel Gluckstein
Secrétaire national du POI

Bloquer les traités de la honte

C'était en février 1994 à Washington. Dans le cadre d'une délégation de l'Entente internationale des travailleurs et des peuples, notre regretté camarade Taffazul Hussain, responsable ouvrier du Bangladesh, interpellait les représentants du FMI en ces termes : « La clause de conditionnalité qui accompagne vos prêts ordonne les plans d'ajustement structurel qui saignent les peuples, piétinent la démocratie, et bafouent la souveraineté des nations disloquées. »

Dix-huit ans plus tard, le traité instaurant le Mécanisme européen de stabilité (MES) a recours aux mêmes termes. Les « prêts » y sont subordonnés à « une stricte conditionnalité » qui appelle des « plans d'ajustement structurel », tandis que le « conseil des gouverneurs » est doté de tous les pouvoirs : prêter ou ne pas prêter, imposer ses conditions, les renforcer, les durcir... bref, conduire chaque pays d'Europe dans une situation pire que celle de la Grèce aujourd'hui (1).

Entre la manière dont le FMI a procédé dans les années 1970-1980 pour dépecer les nations d'Afrique, d'Asie, d'Amérique latine et la manière dont le MES va opérer chez nous, il n'y a finalement que deux différences. Là où le FMI avait commencé par créer la dette pour étrangler les peuples, le MES ira directement au but, puisque la dette écrase déjà toutes les économies nationales d'Europe. Et cette fois, c'est au cœur des principales puissances capitalistes (hormis les États-Unis) que la machine va frapper.

On ne peut qu'être stupéfaits de constater qu'il se trouve des parlementaires, quels qu'ils soient, pour appuyer la mise en place de ce MES.

Honte au député (UMP) Plagnol qui, rapportant sur ce traité le 14 février devant la commission des affaires étrangères, ose se féliciter de ce que les commissions du Parlement français recevront « une information (...) chaque fois qu'une décision engageant les finances de l'Etat serait prise par le conseil des gouverneurs » ! Peut-on imaginer abdication plus servile de toute forme de souveraineté ?

Honte au député (PS) Caresche qui, ce même 14 février, déclare à la commission des finances de l'Assemblée : « La ratification la semaine prochaine du mécanisme européen de stabilité (MES) sera l'occasion pour le Parlement de jouer un rôle plus important. » Un rôle ? Quel rôle, sinon celui de fourrier de la dictature supranationale détruisant toute forme de démocratie, à commencer par la liberté syndicale ? Et cela, au seul service du capital financier qui exige, au nom de la « réduction du coût du travail », la systématisation des mesures de privatisation, de déréglementation et de destruction des conquêtes et droits ouvriers.

Aucun député, aucun sénateur ne peut prétendre parler au nom de la démocratie s'il ne vote pas contre le MES (et contre le traité TSCG que les chefs d'Etat doivent signer le 1^{er} mars). A l'initiative du POI, la campagne est engagée qui jette les bases de l'unité entre travailleurs et militants de toutes tendances du mouvement ouvrier sur une exigence : MES et TSCG sont des traités de la honte, ils doivent être balayés ! C'est une question de vie ou de mort pour l'immense majorité de la population.

(1) « Le plan de sauvetage conclu cette nuit par les ministres des Finances de la zone euro prévoit de renforcer la surveillance de la Grèce et d'imposer une présence permanente de la mission de la Commission européenne sur place » (Les Echos, 21 février). Demain, avec le MES, plus besoin de tractations : le conseil des gouverneurs aura droit de vie et de mort sur tous les peuples !

Collectif budgétaire à l'Assemblée nationale

Les cibles des prochains plans de rigueur sont déjà désignées

Ne touchez pas aux allocations familiales ! Ni "TVA sociale" ni CSG !

Yan Legoff

Un consensus s'est dégagé à l'Assemblée nationale pour accorder aux patrons un supplément de treize milliards d'exonérations de cotisations sociales. Députés de droite et de « gauche » ne sont en désaccord que sur le moyen d'y arriver : par une augmentation de TVA pour les uns, ou par la CSG, pour les autres.

Le 13 février, à l'Assemblée nationale, a commencé le débat sur le collectif budgétaire présenté par le gouvernement. Ce texte prévoit notamment qu'à compter du 1^{er} octobre prochain, le taux principal de TVA augmenterait de 1,6 point, passant à 20,2 %. Son but : financer une nouvelle exonération de cotisation patronale sur les cotisations de la branche famille de la Sécurité sociale, pour un

montant de treize milliards d'euros par an (s'ajoutant aux trente milliards d'exonérations dont bénéficient déjà les patrons).

Il veut ainsi, au bénéfice des employeurs, diminuer le coût salarial total, en faisant peser une nouvelle augmentation des prix sur le dos des travailleurs. Et c'est, à terme, l'existence même des allocations familiales, comme branche constitutive de la Sécurité sociale, qui est directement menacée.

Selon les déclarations des uns et des autres, et les comptes rendus de presse, le débat à l'Assemblée serait une classique opposition entre la droite et la gauche.

D'un côté, le gouvernement, avec son augmentation de TVA, dite « TVA sociale ». De l'autre, les députés de gauche, qui en demandent la suppression. Mais c'est là une lecture totalement tronquée de ce qui s'est réellement passé. Car il

ya eu en réalité un consensus total entre la droite et le PS pour considérer que les patrons ne devraient plus payer pour les allocations familiales. Le désaccord porte ailleurs : pour les uns, cela doit passer par la TVA ; pour les autres, par la CSG ou l'impôt sur le revenu, ou par une fusion entre les deux, comme le propose le programme de François Hollande. Mais dans un cas comme dans l'autre, les patrons ne paieraient plus de cotisations, et une branche entière de la Sécurité sociale ne serait plus financée par le salaire différé (les cotisations) mais par l'impôt (TVA ou CSG) à la charge, principalement, des travailleurs ! Quant aux députés du PCF, qui soutiennent le candidat du Front de gauche, Jean-Luc Mélenchon, ils ont fait comme si ce consensus n'existait pas. Faudrait-il donc se taire pour ne pas gêner le candidat Hollande, au second tour de la présidentielle ?

Ils ont dit lors du débat sur le collectif budgétaire

Les députés du PS vantent "les vertus de la CSG"

Jérôme Cahuzac, président (PS) de la commission des finances : « Il est exact que les entreprises n'ont pas à payer les charges de familles (...). Cette réflexion, tout le monde l'a eue sur ces bancs.

Une des premières vertus de la CSG — qu'une majorité de droite, en 1993, avait promis d'abroger mais qu'elle a augmentée de deux points — fut d'alléger les cotisations famille pour les entreprises au prix d'un impôt à l'assiette élargie.

Le raisonnement selon lequel les entreprises n'ont pas à payer des charges de famille, d'autres l'ont donc fait avant vous, il y a longtemps. Sur ce constat, il pourrait y avoir accord, à condition que les choses se fassent de manière correcte et crédible. »

Henri Emmanuelli (gauche du PS) : « Si vous voulez ouvrir sérieusement la discussion sur la compétitivité, alors vous poseriez la question de l'assiette des cotisations sociales. Cette question se pose depuis longtemps dans ce pays. Pourquoi avoir choisi la base salaires ? Pourquoi avoir choisi le travail, c'est-à-dire le facteur de production le plus menacé, que repose la charge sociale ? »

Jean Mallot (PS) : « Nicolas Sarkozy avait annoncé l'installation d'un Haut Conseil du financement de la protection sociale, associant les partenaires sociaux, que le président de la République voulait voir mis en œuvre avant la fin de l'année 2011, afin qu'il soit en mesure de lui faire des propositions sur une question "absolument centrale : celle du

financement de notre modèle social" (...). Le Haut Conseil du financement de la protection sociale n'est toujours pas installé (...). Envisagez-vous de bafouer également la démocratie sociale, en ne tenant pas compte du Haut Conseil du financement de la Sécurité sociale ? »

Michel Liebgott (PS) : « En réalité, cette majorité (...) n'est pas courageuse car, si elle l'avait été, elle aurait modifié la redistribution par l'impôt, qui passe par l'impôt sur le revenu et par la CSG, que nous avons mise en place sous le gouvernement Rocard en 1991. »

Marietta Karamanli (PS) : « La TVA est un mauvais outil de redistribution (...). Il faudrait utiliser les impôts directs existants, l'impôt sur le revenu et la CSG. »

ÉCLAIRAGE

La position du PCF dans le débat

Jean-Pierre Brard, apparenté PCF, a pour sa part déclaré dans ce débat, comme tous les collègues de son groupe : « La "TVA sociale", comme vous aimez l'appeler, est en réalité une arnaque de grande ampleur visant à faire financer la protection sociale non plus par les entreprises mais par les consommateurs. En d'autres termes, cela revient à siphonner les caisses de la Sécurité sociale. » C'est parfaitement exact. Mais la CSG, défendue par les députés PS, aboutirait au même résultat que la "TVA sociale" de Sarkozy. Pourquoi ne pas le dire ?

A l'Assemblée...

Le PS et le Mécanisme européen de stabilité

Si l'on en croit Martine Aubry, le PS devrait s'abstenir lors du vote, le 21 février, sur la ratification du traité sur le Mécanisme européen de stabilité (MES), ce FMI à l'échelle de l'Europe (lire page 3). L'abstention, et pas un vote contre ? En pleine campagne présidentielle, ce n'est pas anodin.

Le 16 février, le PS soumettait à l'Assemblée nationale un projet de résolution « pour la relance européenne » qui se prononçait pour « un mécanisme européen de stabilité suffisamment doté ». « L'ajustement budgétaire est indispensable », déclarait le député PS Christophe Caresche, qui présentait le texte.

Sa collègue Elisabeth Guigou regrettait même que « le MES, qui organise la solidarité, n'entrera en vigueur, hélas, qu'au mois de juillet ».

Y. L. ■

Union européenne

Bruxelles veut reculer davantage encore l'âge de la retraite

La Commission européenne a déjà identifié une mesure de rigueur à réaliser partout en Europe pour satisfaire les deux traités européens en attente de ratification.

« Bruxelles plaide pour retarder l'âge de départ à la retraite », titre le quotidien patronal Les Echos (15 février), résumant un Livre blanc sur les retraites publié le 16 février par la Commission européenne.

« Vu l'impact de ce sujet sur les finances publiques, la Commission est en effet décidée à faire pression autant qu'elle le peut sur les Etats membres pour les amener à faire les réformes nécessaires », indique le journal. Avec les deux traités qu'elle veut voir ratifiés dès cette année, elle disposera de moyens de pression infiniment plus contraignants.

Dans un communiqué de presse présentant son Livre blanc, la Commission de Bruxelles précise :

— « développer les régimes de retraite complémentaires privés », y compris « en encourageant les partenaires sociaux à en créer » ;

— « encourager les Etats membres à favoriser l'allongement de la vie professionnelle en adaptant l'âge de départ à la retraite à l'espérance de vie, en limitant l'accès aux possibilités de retraite anticipée et en supprimant les disparités entre les sexes en matière de retraite ».

En clair : les « réformes » engagées ces derniers mois ne suffisent pas. Il faut allonger encore la durée de cotisations, développer des régimes privés (par capitalisation, donc), plonger les seniors licenciés dans la misère, et en finir avec toute bonification pour les femmes. Et, en prime, « mouiller » les syndicats dans ce programme !

Y. L. ■

Informations syndicales

Lettre de Jean-Claude Mailly aux présidents de groupe parlementaire à propos du MES

« Monsieur le Président de groupe,

Un projet de loi présenté en procédure accélérée vise à ratifier le traité MES sur le Mécanisme européen de stabilité.

Ce traité MES a été signé le 30 janvier 2012 par les Etats membres de la zone euro. Son entrée en vigueur était initialement prévue en juillet 2013, elle le sera finalement en juillet 2012. En France, l'Assemblée nationale est appelée à voter dans l'urgence sur cette ratification le 21 février.

Pour Force ouvrière, la discrétion et la précipitation avec laquelle ce traité va être ratifié constituent un déni de démocratie (...).

Pour Force ouvrière, ce texte constitue un pas supplémentaire dans la surveillance des finances publiques des Etats par la troïka qui aura encore plus qu'avant la possibilité d'imposer des plans d'austérité extrêmement douloureux pour les travailleurs, en l'absence de tout débat et contrôle démocratique (...). Pour toutes ces raisons, il nous apparaît nécessaire que ce texte ne soit pas voté. ■

Lettre d'un militant CGT

Pourquoi ne rien dire du MES ?

Le dernier tract confédéral d'appel à la journée de grèves et de manifestations du 29 février, intitulé : « Trop, c'est trop ! », explique : « Non au profit du nouveau traité européen. Les chefs d'Etat et le gouvernement s'apprêtent à signer un nouveau traité le 1^{er} mars, en dehors de toute consultation démocratique. Celui-ci vise à imposer des politiques d'austérité salariale, et le recul des garanties collectives dans tous les pays. » Et le tract se termine ainsi : « Le 29 février, c'est aussi une journée de mobilisation dans tous les pays d'Europe à l'appel des syndicats affiliés à la Confédération européenne des syndicats (CES) qui se prononce contre l'adoption du nouveau traité. La Confédération européenne des syndicats appelle à agir le 29 février pour s'opposer à son adoption par une journée de mobilisation coordonnée dans tous les pays d'Europe. »

On pourrait bien sûr discuter de tel ou tel aspect de cet appel. Et notamment du fait que la CES avait précédemment approuvé tous les traités européens. Mais là n'est pas le problème immédiat. Pourquoi la Confédération ne dit-elle pas un mot du MES qui passe ce mardi à l'Assemblée nationale, alors que ce traité du MES et celui qui doit être signé le 1^{er} mars sont totalement liés ? ■

Trait libre par Le Fennec



Education nationale

“Réforme” de l'évaluation des enseignants

Unité pour le retrait de la “réforme” à l'occasion du comité technique ministériel

En se mettant massivement en grève, le 31 janvier dernier, et en manifestant à 20 000 à Paris (photo ci-contre), les enseignants ont exprimé leur détermination à obtenir le retrait immédiat du projet d'évaluation du ministre Chatel disloquant leur statut national, et l'annulation des 14 000 suppressions de postes prévues à la rentrée 2012. Ces deux revendications sont au cœur de la mobilisation qui se développe dans les établissements, les communes et les départements pour le maintien des classes et des postes menacés et les remplacements immédiats. Isolé sur son projet d'évaluation désormais rejeté par l'ensemble des organisations syndicales, le ministre cherche à passer en force en inscrivant sa « réforme » à l'ordre du jour du prochain comité technique ministériel (CTM). Dans une telle situation, l'action unie, la grève nationale dans l'unité, le jour du CTM, pour le retrait du projet ministériel, ne se trouve-t-elle pas posée ?



Photo AFP

COMMUNIQUÉ DU SN-FO-LC ET DU SNETAA-FO
“Si le ministre présente les textes au comité technique ministériel, le SN-FO-LC et le SNETAA-FO proposent d'appeler dans l'unité à la grève nationale”

Cette “plate-forme” (de mise en place du projet d'évaluation — NDLR) était destinée à être signée par les organisations syndicales pour leur faire endosser le projet ministériel de réforme. Aucune organisation syndicale n'apportera donc sa signature, le SN-FO-LC et le SNETAA-FO s'en félicitent. Pour le SN-FO-LC et le SNETAA-FO, le gouvernement doit enfin entendre la demande unanime des personnels : il doit retirer ses projets de décret statutaire et d'arrêté sur l'évaluation. Il doit renoncer à cette réforme. Les grèves des 15 décembre et du 31 janvier ont montré que l'action commune des organisations syndicales sur des revendications claires est efficace : retrait du projet de réforme de l'éva-

luation, annulation des suppressions de postes. Ces revendications demeurent totalement d'actualité. Le SN-FO-LC et le SNETAA-FO se retrouvent dans la proposition de la FNEC FP-FO, adressée à toutes les fédérations syndicales de l'enseignement, d'une délégation commune au ministère de l'Éducation sur ces revendications. Moins que jamais, les personnels n'accepteront un passage en force du ministre par l'inscription des projets de réforme de l'évaluation à l'ordre du jour du comité technique ministériel. Si le ministre décidait de passer outre, le SN-FO-LC et le SNETAA-FO proposent d'appeler, dans l'unité d'action, à la grève nationale pour le retrait des projets le jour du CTM. »

SNES
“Définir une action commune à l'occasion du comité technique ministériel”

Dans un courrier aux secrétaires départementaux et académiques le 15 février, Daniel Robin et Frédérique Rolet, cosecrétaires généraux du SNES, écrivent :
“Le ministère semble vouloir accélérer les feux et prévoir un comité technique ministériel (CTM) avant la mi-mars, CTM où serait présenté un nouveau projet de texte dont on sait qu'il ne contiendra aucune amélioration par rapport au précédent. Il pourrait même contenir de nouvelles provocations. Il n'est pas impossible que ces projets de décret et d'arrêté nous soient transmis dans les prochains jours. Dans ces conditions, dès que nous aurons confirmation officielle du choix du ministère et des projets (décret et

arrêté), nous proposerons une réunion des fédérations de l'Éducation avec un double objectif : définir une action syndicale commune à l'occasion de ce CTM et définir, à l'intérieur du CTM, une position commune qui pourrait se traduire par un rejet unanime du projet (...). Il va donc falloir réfléchir rapidement aux modalités d'action que nous pourrions proposer pour le jour du CTM. Pour l'instant, un nouvel appel à la grève semble difficile à envisager, du fait du manque de remontées des établissements et de la préparation en période de vacances successives des différentes académies. Nous envisageons plutôt des prises d'heures d'information syndicale, des envois de messages au ministère et un rassemblement aux abords du ministère. »

Université

Lettre ouverte d'Anne Fraïsse, présidente de Montpellier-III, à François Hollande

“C'est à une rupture radicale qu'il faut s'atteler”

Anne Fraïsse est présidente du département « arts, lettres, langues, sciences humaines et sociales » de l'université de Montpellier. Elle vient d'adresser une lettre ouverte à François Hollande dans laquelle elle met en cause son programme en tant que candidat à l'élection présidentielle en matière d'enseignement supérieur (extraits).

“Les premiers axes de votre programme en matière d'enseignement supérieur nous consternent et nous voulons vous faire part de notre surprise et de notre colère devant les orientations que l'on annonce. Etes-vous trompé à ce point sur les attentes de ceux qui vous soutiennent pour croire qu'ils souhaitent vous voir poursuivre la politique qui depuis cinq ans torpille notre enseignement supérieur ? Le président sortant a supprimé la formation des maîtres, attaqué le CNRS, mis à mal le réseau universitaire pour lancer une compétition acharnée entre les établissements, créé des dissensions entre universités, organismes de recherche, écoles, IUT, IUFM (...). Il vous laisse en guise de projets des dettes pour vingt-cinq ans avec les duperies que sont les « plans campus » dont les « partenariats public-privé » multiplient par trois le coût des bâtiments et profitent uniquement aux grandes entreprises de construction et les « investissements d'avenir » (...). On peut s'étonner quand un candidat socialiste recrute ses conseillers parmi ceux qui ont aidé à mettre en place la LRU, ceux qui « dialoguent » aimable-

ment avec Mme Péresse sur l'avenir de la recherche en France et ont eu la naïveté de croire au marketing de « l'excellence » et de « l'autonomie » (...). Peut-être la gauche, ou du moins ses dirigeants, a-t-elle changé d'opinion sur les mesures d'un gouvernement de droite et s'apprête-t-elle à les soutenir, sans tenir compte des alertes des syndicats, des représentants des personnels et de la masse de ceux qui font vivre l'enseignement supérieur et la recherche ? Doit-on vous rappeler que le Parti socialiste était contre la LRU, que le président Sarkozy et son équipe présentent comme leur plus belle réussite d'avoir fait passer les universités à l'autonomie, oubliant allègrement que certaines ont payé de quatorze semaines de grève cette mesure, et que seuls la force bornée et le refus de toute négociation sont venus à bout de cette résistance ? Avez-vous réalisé ce que veulent dire réellement « autonomie des universités » et « investissements d'avenir » pour ne parler que de ces deux mesures ?

L'autonomie des universités : une duperie dangereuse
 (...) Même les plus favorables à l'autonomie dénoncent aujourd'hui l'investissement financier insuffisant qui oblige les universités à geler des postes, fermer des formations, réduire les heures de cours aux étudiants ou stopper leurs investissements. Une trentaine d'universités sont déjà en grande difficulté et leur nombre ne va pas cesser d'augmenter (...).

Les universités sont victimes, comme en leur temps les collectivités territoriales, d'un transfert de charges sans transfert des moyens. La masse salariale est sous-estimée, les prestations sociales forfaitisées à un taux bien inférieur à leur coût réel et de nouvelles dépenses sont imposées : certification des comptes, paiement à la Trésorerie générale des bulletins de salaires, etc.

Les investissements d'avenir : une politique absurde
 Le second tour des Idex enfin achevé, on voit apparaître dans toute sa splendeur l'aberration du système mis en place et sa crétinerie absolue. Vouloir créer de toutes pièces huit sites d'excellence ne pouvait que mener à l'impasse où nous sommes (...). Le système est gangrené dès l'origine : il crée des injustices et des déséquilibres et, surtout, il remplace des financements récurrents destinés à assurer les missions fondamentales des universités par des appels à projet épuisants et réducteurs (...). C'est à une rupture radicale qu'il faut s'atteler, en cessant d'opposer enseignement et recherche pour replacer les étudiants au cœur du dispositif, en restituant aux personnels d'enseignement les moyens d'étudier et de travailler, en luttant contre la précarisation et la paupérisation des personnels IATSS, en redistribuant plus équitablement les crédits entre les différents établissements. »

Formation professionnelle

Quel est l'objectif de la “mission Larcher” ?

Claude Franklin
Le président de la République vient de confier à Gérard Larcher, sénateur UMP et ancien ministre du Travail, une « mission » pour mener à bien la « réforme » de la formation professionnelle qu'il appelle de ses vœux. Informations ouvrières, numéro 186, a montré que cette « réforme », dont certains aspects sont d'ores et déjà en application, est un élément essentiel de la baisse du coût du travail exigée par les marchés financiers et l'Union européenne. Quel but Nicolas Sarkozy fixe-t-il au sénateur Larcher ? Dans la lettre de mission qu'il lui a envoyée, il écrit : « Nous avons trop longtemps pensé que la sécurité professionnelle passait par les statuts alors qu'elle est donnée par les savoir-faire et la compétence. » Qu'est-ce qu'un salarié sous statut ? S'il travaille dans la fonction publique, c'est un fonctionnaire bénéficiant des garanties de statut général de la fonction publique et du statut particulier de son corps. Si c'est un salarié dans le privé, il bénéficie des garanties consignées dans le Code du travail, dans la convention collective de sa branche professionnelle. Il faudrait donc en finir avec toutes les « sécurités » collectives que constituent, pour les salariés, le statut de la fonction publique, le Code du travail et les conventions collectives, au profit de savoir-faire ou de compétences dont le patronat serait le seul juge. Que propose le président de la République pour s'attaquer à ces garanties ?



Photo AFP

— Alléger les « contributions obligatoires » des entreprises (qui se chiffrent en milliards d'euros !) et qui selon lui ne seraient pas « efficaces ».
 — Détourner les fonds consacrés à la formation continue des salariés, au nom de la formation des demandeurs d'emploi.
 — Vider les lycées professionnels, en envoyant les lycéens travailler gratuitement pour les patrons lors de leur dernière année de formation. Quels moyens mettre en œuvre pour atteindre ces objectifs ? C'est là que la « mission Larcher » prend toute son importance. Il s'agit d'auditionner « l'ensemble des acteurs concernés dans un esprit d'écoute, de concertation et d'action », « en renforçant la place dévolue à la négociation collective ». Comme pour la fiscalisation des allocations familiales et les accords de compétitivité, il s'agit d'associer les organisations syndicales des salariés à la mise en œuvre de la baisse du coût du travail. Sur ce dossier comme sur les autres, l'indépendance du mouvement syndical est la question centrale.

Interview

COFINOGA

Après l'annonce de la suppression de quatre cent trente-trois emplois

Danielle, syndicaliste des banques (Gironde), signataire de "l'appel des 160"

Cofinoga, entreprise de crédit à la consommation, filiale de BNP, est un des plus gros employeurs de Gironde avec deux mille deux cents salariés.

Le 20 janvier, la suppression de quatre cent trente-trois emplois, dont trois cent soixante-dix-huit à Bordeaux-Mérignac, a été annoncée.

A l'annonce de « ce plan social », quelle a été ta première réaction ?

Les banques économisent sur ce qu'ils appellent le « coût du travail » : essentiellement en réalisant des fusions-restructurations (par exemple, BNP a fusionné avec Paribas) et cela débouche toujours sur des suppressions d'emplois.

Pour ma part, je pense que la question de la renationalisation des banques est d'actualité.

La direction annonce des reclassements dans toute la France... Quelle issue ?

Déjà, le compte n'y est pas ! Et dans cette entreprise qui emploie une majorité de femmes avec une moyenne d'âge de 40 ans, qui pourra accepter de partir à l'autre bout de la France ?

Et tout cela, alors que Cofinoga fait des profits (six milliards de bénéfices).

L'expérience (...) prouve que les plans sociaux conduisent aux licenciements. La première des choses : il faut formuler clairement les revendications, et dire : retrait du plan social, maintien de tous les emplois sur le site.

C'est sur ces seules bases que peut se réaliser l'unité pour la défense des salariés avec leurs syndicats.

L'intersyndicale (CFDT, CFTC, SNBCGC) propose « le rattachement des salariés de Cofinoga à BNP Paribas ». Qu'en penses-tu ?

Avoir un statut d'employé de banque est plus confortable pour le salarié, car la convention collective d'un établissement bancaire est nettement plus favorable que celle d'un employé d'établissement financier tel que Cofinoga.



Photo DR

Mais les banques axent leur activité essentiellement sur le conseil financier, ce qui demande une formation, une qualification qui n'est pas celle des salariés de Cofinoga... C'est un mirage que l'on fait miroiter aux salariés, et qui vise à masquer le refus par ces syndicats d'organiser la bataille pour exiger le maintien de tous les emplois.

Un communiqué commun des élus, du PS à l'UMP — de Feltesse, Madrelle et Rousset à Juppé... — appelle « à une véritable politique de sauvegarde de l'emploi, à une implication totale des actionnaires dans le maintien et le développement des sites aquitains... »

« Une véritable politique de sauvegarde de l'emploi », c'est justement le nom cynique du plan de « sauvegarde » de l'emploi (PSE)... de trois

cent soixante-huit suppressions. En fait, cela revient à accepter et faire accepter le plan social... Et s'adresser aux actionnaires ! C'est une plaisanterie ! Comme si le souci des actionnaires était le sort des salariés ! Certains proposent des tables rondes. Là encore, l'expérience le prouve, cela ne débouche sur rien de positif pour les salariés...

Tout cela donne la sensation d'un consensus, d'une « union sacrée » pour, au nom de « la crise », faire accepter la rigueur, les diktats des marchés financiers, et donc le « plan social ». En revanche, je reste persuadée que les salariés de Cofinoga vont, eux, chercher toutes les voies pour résister et obtenir le maintien de tous les emplois : car, comme moi et la plupart des salariés, ils refusent de faire les frais de la « dette » qui n'est pas la leur... mais justement celle de BNP Paribas et consorts !

Usine Agrati

Fourmies (Nord)

Les salariés en grève pour cinquante euros d'augmentation et une prime

Depuis le 16 février, 10 heures, l'usine est en grève, jour et nuit, samedi, dimanche, lundi, reconduite ce 21 février par l'équipe du matin.

Lors des négociations salariales, la direction a proposé vingt euros brut au mois de mars et dix-sept euros en septembre.

Jeudi 16 février, les salariés en production étaient déjà réunis en salle de pause avant que les délégués CGT et CFDT ne soient sortis du bureau de la direction.

La proposition de la direction a été immédiatement refusée par l'ensemble des salariés qui se sont mis en grève spontanément avec une contre-proposition à cinquante euros net au 1^{er} janvier — cinquante euros cumulables sur le salaire de base tous les mois — et une prime de mille euros à verser sur l'année pour les efforts consentis par l'ensemble des salariés depuis le rachat d'Agrati, il y a un an et demi. La dernière proposition de la direction est de vingt euros en mars et vingt en septembre et elle ne veut pas entendre parler de la prime. Les ateliers de frappe, trappe, roulage, traitement de surface, traitement thermique ainsi que les personnels de la maintenance sont en grève à 90 %. Que penser du mépris affiché par la direction souhaitant bon week-end aux salariés vendredi ? Le 20 février, les ouvriers ont décidé de montrer leur détermination et le ras-le-bol général devant l'usine.

« Il y a bien eu des débrayages, me dit Tony Desumeure, délégué syndical CGT, mais c'est la première grève dure et aussi bien suivie depuis deux ans. Du jamais vu ! »

Ghislaine BAUDIN,
correspondante POI Fourmies ■

PSA-Peugeot-Citroën

A propos de la manifestation du 18 février à Aulnay-sous-Bois (Seine-Saint-Denis)

"Non à la fermeture de PSA Aulnay » : c'est derrière une banderole portant ce mot d'ordre que près de deux mille personnes ont manifesté à Aulnay-sous-Bois le 18 février à l'appel de l'intersyndicale de l'usine PSA Aulnay (CGT-CFDT-FO-SUDSIA-CFTC-CGC).

Indiscutablement, les quelque cinq cents travailleurs de PSA Aulnay présents, ainsi que les travailleurs et militants venus avec leurs syndicats d'autres usines PSA, partageaient une même volonté : PSA Aulnay ne doit pas fermer, tous les emplois doivent être maintenus !

Faire disparaître la représentation des syndicats du cortège PSA Aulnay, c'est faire disparaître l'outil de la lutte de classe.

Mais l'organisation et le déroulement de la manifestation ont suscité de nombreuses interrogations. Le tract de la CGT PSA Aulnay convoquant la manifestation annonçait : « Pour que cette manifestation soit celle des salariés et non des syndicats, il n'y aura pas de drapeaux syndicaux dans le cortège de PSA Aulnay. » Stupéfiant ! Qu'est-ce que le syndicat, sinon l'outil qui permet à la classe ouvrière de s'organiser et combattre pour ses revendications ? Faire disparaître la représentation des syndicats du cortège PSA Aulnay, c'est faire disparaître l'outil de la lutte de classe. S'agissait-il de tourner le dos à la lutte de classe ?

Certes, la consigne n'a guère été respectée, et nombreux étaient, malgré tout, les drapeaux syndicaux dans le cortège. Mais le fait demeure

que cette manifestation avait une forte empreinte d'opération politico-syndicale. Des mots d'ordre très généraux : « Interdiction des licenciements » ou encore, « de l'argent, il y en a dans les caisses de PSA (ou du patronat) ». Concernant PSA Aulnay, Jean-Pierre Mercier, délégué central CGT — et conseiller municipal Lutte ouvrière à Bagnolet —, s'en est tenu à : « Pas de fermeture au moins jusqu'en 2016 ». On a noté une très forte présence des cortèges politiques : Front de gauche-PCF avec Marie-George Buffet, Lutte ouvrière avec Nathalie Arthaud et Arlette Laguiller, NPA avec Philippe Poutou, les élus PS (le président du conseil général, Claude Bartolone, le maire Gérard Segura, etc.), chacun venant faire la promotion de son candidat à l'élection présidentielle.

Mais aucune perspective de combat, aucune réponse à la question : comment bloquer la fermeture de l'usine ?

Respectueux de l'indépendance des organisations syndicales, et hostiles à toute récupération politique, les comités d'Aulnay et de Tremblay du POI avaient décidé de ne pas constituer de cortège du POI. Nous avons participé à la manifestation avec les travailleurs de PSA, en faisant circuler un communiqué informant du rassemblement à l'Assemblée nationale contre le Mécanisme européen de stabilité (MES), et de l'appel lancé à notre initiative par un groupe d'ouvriers de PSA qui interroge : « Comment comprendre que nous soyons appelés uniquement à des débrayages de deux ou quatre heures ? Lors de notre réunion, un collègue a déclaré : seule la force unie des travailleurs et de leurs syndicats, par le blocage de l'usine et par la grève totale, peut faire reculer le patron. Et s'il refuse de céder, alors ne faudra-t-il pas le blocage pour imposer au gouvernement la réquisition de l'entreprise ? »

Michel LEFEBVRE,
secrétaire du comité d'Aulnay-sous-Bois du POI ■

EN BREF

ArcelorMittal, à Florange (Moselle)

L'avenir du site et l'emploi des cinq mille salariés menacés

L'usine ArcelorMittal, à Florange, emploie cinq mille salariés, dont trois mille en CDI. La direction du groupe doit annoncer le 23 février sa volonté de prolonger la fermeture des hauts-fourneaux au deuxième trimestre. L'avenir du site de Florange et l'emploi des cinq mille ouvriers sont donc clairement menacés. Rappelons que le premier haut-fourneau avait été mis à l'arrêt en juillet dernier et que le deuxième a connu le même sort le 4 octobre 2011. Depuis, les ouvriers sont au chômage technique et craignent d'être licenciés. Expriment l'angoisse de l'ensemble des salariés, un syndicaliste expliquait : « C'est une usine qui fait vivre toute une vallée, une agglomération de cinquante mille personnes. C'est la dernière usine de la vallée. Si demain on devenait chômeurs, on ne pourrait même pas nous reclasser ailleurs, il n'y a plus rien dans la région. » Les salariés veulent le maintien du site et de tous les emplois sur place, ils veulent, comme le dit encore ce syndicaliste, « la garantie ferme que les hauts-fourneaux redémarreront. » C'est dans ces conditions qu'à l'appel des organisations syndicales, CGT, CFDT, FO, CFE-CGC deux cents ouvriers ont envahi l'usine, le 20 février, aux cris de « Mittal, on veut du travail » et « l'usine nous appartient ».

Site Spartech, à Donchery (Ardennes)

La grève arrache 2,5 % d'augmentation des salaires

Le 8 février, à l'appel des syndicats FO, CFDT et CGT, 80 % de la centaine de salariés se mettent en grève pour l'augmentation des salaires. Un piquet de grève est mis en place. Le 10 février, le vice-président américain, venu des Etats-Unis, menace les ouvriers de fermer le site. Le directeur du travail et le sous-préfet lui expliquent que le droit de grève est constitutionnel. Devant la détermination des salariés et des syndicats unis, il est contraint de céder et d'accorder 2,5 % d'augmentation générale, une prise en charge de 20 % en plus sur la mutuelle et 600 euros de prime de vacances.



Photo correspondant

Le 17 février, à Dreux, à l'appel des syndicats FO, CGT, CFDT, UNSA de la santé, et des unions locales FO et CGT, deux cent cinquante salariés et habitants ont manifesté pour le maintien du bloc opératoire de garde de nuit à l'hôpital de Dreux et des deux blocs départementaux. L'unité sans faille réalisée sur la revendication, qui a recueilli dix mille cinq cents signatures, a arraché un premier recul, le sous-préfet ayant annoncé que la menace de fermeture serait reportée. Les organisations syndicales, qui demandent plus que jamais le retrait immédiat du projet, ont appelé à se rendre au conseil municipal à Dreux le 23 février où une motion sera présentée exigeant le maintien des deux blocs opératoires.

Point de vue

Pour une Assemblée constituante souveraine !



Claude Jenet, secrétaire national du POI

Il y a bien longtemps que, pour nombre de nos concitoyens(nes), l'élection présidentielle suscite plus de doutes et d'interrogations qu'elle n'apporte d'espoir et de réponses positives. Depuis 1965, date de la première élection du président au suffrage universel, jamais campagne électorale ne s'est déroulée dans de semblables conditions de crise généralisée, liée à la décomposition du système institutionnel, politique et économique.

Chaque semaine, outre la prolifération des « affaires », les difficultés s'amoncellent, que ce soit en matière d'emploi, de pouvoir d'achat, d'impôts et de taxes, d'accroissement de la pauvreté. « La crise », nous explique-t-on, serait la cause de tous ces maux. L'heure serait aux sacrifices, car nous vivrions tous au dessus de nos moyens ; d'ailleurs, les caisses de l'Etat sont vides, alors que les profits gonflent celles des financiers.

De gauche comme de droite, le même leitmotiv revient : réduire le déficit public, résorber la dette

Au cas où nous n'aurions pas suffisamment compris le message, la Cour des comptes, que préside le très socialiste Didier Migaud, enfonce encore le clou en préconisant un sévère renforcement des réductions budgétaires dans tous les domaines, y compris les hôpitaux et la Sécu. « Drôle de campagne », où l'essentiel du débat résiderait dans la démonstration d'une meilleure efficacité à imposer l'austérité et les sacrifices qu'elle exige.

Bien évidemment, les deux principaux postulants, Sarkozy et Hollande, s'emploieront à mettre en avant des points de discorde, mais pour l'essentiel, l'un comme l'autre inscrivent leur programme d'action dans une même continuité : celle de la soumission aux impératifs de l'Union européenne et aux plans drastiques imposés aux peuples d'Europe, faisant fi de leur souveraineté.

Il est juste de dénoncer l'alignement de Sarkozy sur les positions prônées par Angela Merkel en matière d'orthodoxie budgétaire. Mais alors, pourquoi les sociaux-démocrates européens, qui comptent François Hollande dans leurs rangs, acceptent-ils de

mettre en œuvre des politiques de régression sociale laminant nombre d'acquis et garanties collectives ? Pouvons-nous passer sous silence que le président, comme son plus sérieux challenger, sont tous les deux des adeptes du principe de subsidiarité qui fonde le fonctionnement des institutions européennes où la décision prise « au sommet » doit être exécutée au niveau approprié : à la base ?

Hollande comme Sarkozy approuvent tous les traités qui, de Maastricht à Lisbonne, jalonnent la construction d'une Europe dédiée à l'économie de marché, à la concurrence libre et non faussée, donc, in fine, à la finance, au capitalisme et aux forces qui l'animent. Pouvons-nous oublier qu'en 2005, l'un comme l'autre soutenaient le traité constitutionnel européen et qu'ils se trouvaient encore du même côté pour « surmonter » le « non » majoritairement exprimé par le peuple ?

Plus que jamais, il importe de redonner véritablement la parole au peuple

Il y a urgence à sortir du cadre convenu du show politico-médiatique d'une campagne aseptisée, et à permettre à des millions de travailleurs, de jeunes, de retraités, de chômeurs, de précaires, d'intervenir directement dans le débat politique. L'heure est venue, avec l'engagement du POI dans la campagne des législatives, d'affirmer notre position en faveur d'une Assemblée constituante souveraine « fondée sur le mandat et le compte rendu du mandat au peuple. A travers une telle assemblée, les délégués du peuple souverain, élus et révocables, détermineront le contenu social et les formes politiques que doit revêtir une authentique démocratie » (manifeste adopté lors du congrès de fondation du POI, juin 2008).

Ce combat pour une authentique démocratie doit être au cœur de la campagne que nous avons lancée avec la tenue des trois cent assemblées-débats. Mais ne nous leurrons pas : faire progresser l'idée même d'une Assemblée constituante souveraine, la rendre perceptible au plus grand nombre, cela ne se fera pas tranquillement.

Il serait totalement utopique de considérer qu'une telle assemblée puisse se mettre en place indépendamment d'une vaste mobilisation populaire. Cette question est posée au POI, comme elle est posée à tous ceux (celles), citoyens(nes), partis, mouvements démocratiques et républicains, qui s'organisent pour résister et faire prévaloir « le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes ». La démocratie, n'est-ce pas permettre formellement au peuple d'exercer sa souveraineté ? ■

La Poste > Soixante-dix-neuf licenciements annoncés dans une de ses filiales

Un enjeu : le maintien des garanties collectives contenues dans la convention commune

Le groupe La Poste, via sa holding Dicapost, spécialiste de la gestion de documents, a décidé de restructurer l'éditique et la dématérialisation au sein d'une de ses filiales, la société Orsid qui emploie quatre cent trente salariés.

Georges Bénis

Le site d'Orsid à Fontenay-sous-Bois (Val-de-Marne) employant soixante-dix-neuf personnes, serait fermé d'ici à la fin 2012.

Selon un syndicaliste, « trente à quarante licenciements secs » seraient prévus... « Nous sommes aussi inquiets pour le reclassement du personnel qui va se voir proposer des postes en province. Envisager un tel déménagement lorsque l'on est payé au Smic, ce n'est pas possible ! »

« Quarante-neuf postes sur soixante-dix-neuf seront redéployés au sein de Dicapost DPS, dont quarante en région parisienne et neuf en province. Les trente autres seront au sein du groupe La Poste », annonce la porte-parole d'Orsid.

Ce qui est bien l'aveu de la fermeture du site de Fontenay-sous-Bois et de la mise en œuvre d'un « plan social » à La Poste, qui appelle un seul mot d'ordre conforme à la défense des salariés : unité pour le retrait du plan et le maintien des soixante-dix-neuf emplois.

Mais cela appelle aussi une réflexion. La Poste réorganise à tour de bras, supprimant des milliers de positions de travail, au point d'avoir réduit en dix ans l'effectif de 330 000 à 241 000 postiers en 2011 (132 000 fonctionnaires et 109 000 agents contractuels [ACO] de droit privé). Mais elle n'a jamais pu, à ce jour, utiliser l'arme d'un « plan social ». Car il y a encore le verrou des garanties statutaires et conventionnelles.

Si, pour la première fois, un « plan social » est possible au sein du groupe La Poste, c'est parce qu'il s'agit d'une filiale. Les personnels ne sont donc pas couverts par la convention commune des postiers ACO au sein de la maison mère, qui, en particulier dans ses articles 66 et 67, empêche de fait tout plan social collectif en obligeant La Poste à proposer trois reclassements en cas de suppression de poste. La convention commune des 109 000 ACO postiers est adossée au statut de la fonction publique



Le site d'Orsid, à Fontenay-sous-Bois (Val-de-Marne), menacé de fermeture.

des 132 000 postiers fonctionnaires qui garantit encore l'emploi. Cela, malgré toutes les brèches ouvertes depuis la loi Quilès-Rocard de 1990 et l'application de directives européennes de privatisation conduisant à la transformation de La Poste en société anonyme depuis mars 2010.

Or une négociation est en cours entre les fédérations syndicales de La Poste et le syndicat patronal des opérateurs postaux (SOP, qui regroupe La Poste et ses concurrents), pour une « convention collective des activités postales ». L'enjeu est bien le maintien ou non des garanties collectives contenues dans l'actuelle convention commune.

La filialisation permet de soustraire ces employés à la convention commune et autorise La Poste à recourir à un « plan social » de licenciements. L'attitude de toute fédération syndicale de postiers ne

devrait-elle pas être, d'une part, dans la négociation ouverte par le SOP, la défense, bec et ongles, de la convention commune, d'autre part, l'exigence de la ré-internalisation de toutes les filiales au sein de la maison mère La Poste ?

Pour les syndicalistes postiers, c'est aussi l'enjeu de l'appel de la conférence du 26 novembre pour l'indépendance du mouvement ouvrier, de ses organisations syndicales, contre toute subordination aux exigences de la troïka

Pour les syndicalistes postiers, c'est aussi l'enjeu de l'appel de la conférence du 26 novembre pour l'indépendance du mouvement ouvrier, de ses organisations syndicales, contre toute subordination aux exigences de la troïka.

Des questions à discuter dans les réunions-débats à l'initiative du POI, pour contribuer au surgissement inévitable des grandes luttes de classe, pour la reconquête du monopole public postal, du statut de fonctionnaire des postiers, indissociable de l'abrogation des directives postales européennes qui ont organisé l'ouverture totale à la concurrence. ■

Santé > Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA)

Dépistage du diabète : l'agence régionale de santé (ARS) met en place une bien curieuse consultation médicale...

Un accord vient d'être scellé entre l'ARS PACA et l'union régionale des professionnels de santé pharmaciens PACA pour que trente-cinq pharmaciens de cette région se lancent dans une action de dépistage du diabète.

Le site spécialisé « JIM.fr » explique que « les pharmaciens doivent en premier lieu cibler les patients présentant un excès pondéral visible (...). S'ils l'acceptent, ils pourront alors bénéficier d'une mesure de leur pression artérielle, du calcul de leur IMC (1) et d'un contrôle de la glycémie (2). »

Tout cela pour une rétribution de cent euros par mois pour dix dépistages. On imagine la scène : un individu à l'embouppant un peu trop visible rentre tranquillement dans une pharmacie, le pharmacien doit le « cibler ». En pleine officine, au milieu des autres clients, il doit

Au nom du dépistage du diabète — discours on ne peut plus louable —, on instaure des pratiques qui font peu de cas du respect de la dignité du patient et de son libre arbitre

l'interroger et lui proposer de passer dans l'arrière-boutique... Commence alors dans un local au confort et à la confidentialité peu adaptés, la mise en œuvre de gestes médicaux : prise de tension artérielle dans des conditions peu propices à l'exactitude de la mesure, puis pesée et mesure de la taille et enfin contrôle de la glycémie.

L'histoire ne dit pas si le « patient » (le mot mérite, là, bien son nom) aura eu l'idée d'arriver à jeun, ce qui est capital pour une recherche de glycémie. Une véritable consultation médicale est d'abord confidentielle, elle se passe dans le huis clos d'un cabinet, le médecin n'aborde les problèmes de poids que quand il juge qu'il est pertinent et non agressif d'en parler, et surtout quand il pense que cela représente un véritable intérêt pour son patient. « D'abord ne pas nuire », tel est le principe du médecin.

Les concepteurs de cette stratégie de dépistage sont bien loin visiblement de s'y référer. Les pharmaciens ont un rôle de conseil traditionnel, ils savent guider leurs clients vers le médecin à la moindre alerte. Pourquoi leur demander de s'immiscer dans la prise en charge médicale ?

La réponse est dans la loi « Hôpital, patients, santé et territoire (HPST) » dont on ne dira jamais assez les méfaits. Dans les articles 36 et 38, il est demandé aux pharmaciens de participer à la « médecine de premier recours » avec, notamment, une nouvelle mission de dépistage et de prévention.

C'est ainsi que l'ARS PACA, au mépris d'une démarche médicale sensée et sérieuse, peut se permettre de demander aux pharmaciens de se substituer au médecin et cela, en bafouant les droits les plus élémentaires des malades.

Correspondant ■

(1) Indice de masse corporelle qui sert à définir les excès de poids.
(2) Mesure du sucre dans le sang.

Chronique

INTERNATIONALE

"FMI européen"

Dominique Ferré

« Un nouveau départ »... prétend, menteur comme un arracheur de dents, Jean-Claude Juncker au nom de l'Eurogroupe, après avoir annoncé un plan de 237 milliards d'euros « au secours de la Grèce ». Disons plutôt : au secours des créanciers de la Grèce, c'est-à-dire des banques et des spéculateurs. « En contrepartie, souligne l'AFP, la Grèce fera l'objet d'une surveillance encore renforcée de la part de ses créanciers, de la Commission européenne en particulier, pour s'assurer qu'elle ne dévie pas des objectifs fixés. »

Et déjà, « la Commission européenne enverra bientôt des dizaines d'inspecteurs permanents à Athènes afin d'assurer la bonne marche technique du programme et d'en surveiller la mise en œuvre » (Reuters). « Pour le dire simplement, avant d'engager

"La Commission européenne enverra bientôt des dizaines d'inspecteurs permanents à Athènes"

un euro de dépense publique nationale, Athènes devra en priorité rembourser ses créanciers. Un principe qui devra être écrit dans

Reuters

la Constitution sous deux mois », indique Marianne, qui ajoute : « Un gouvernement parallèle aux allures de conseil de surveillance européen qui préfigure ce que sera l'instauration du Mécanisme européen de stabilité (MES). Concocté par Merkel et Sarkozy, ce FMI européen (...) prévoit l'octroi d'une assistance financière à un Etat en difficulté à la condition d'une mise sous tutelle des Etats par la Commission européenne, la BCE et le FMI, et de mise en œuvre d'une politique draconienne : privatisations, réductions des effectifs publics, diminution du Smic, réforme des systèmes de protection sociale, augmentation de la TVA, etc. »

Qu'il s'agisse de l'Assemblée nationale en France, du Bundestag en Allemagne (ce dernier devant se prononcer le 27 février) : rien ne peut justifier que des députés, qui plus est s'ils se disent « de gauche », ne votent pas contre le MES ! Dans la continuité du meeting internationaliste du 1^{er} octobre dernier organisé par le POI, aider à réaliser l'unité indispensable pour bloquer ce traité infâme est la forme la plus élevée de la solidarité ouvrière avec les travailleurs de Grèce.

L'événement



Le 19 février toute l'Espagne a vu déferler les manifestants qui, par leur nombre, ont surpris. A Madrid, ils étaient 500 000.

Photo AFP

Espagne : 1,5 million dans les rues le 19 février

Réponse unanime de la classe ouvrière face à la nouvelle réforme du Code du travail

Andreu Camps

Rappelons (voir *Informations ouvrières* de la semaine dernière) que le gouvernement Rajoy a adopté le 10 février, par décret-loi, une nouvelle réforme du Code du travail, réforme qui implique un démantèlement des droits et garanties inscrits dans le Code du travail adopté en 1980, quelques années après la mort de Franco.

Les deux principaux syndicats, l'UGT et les Commissions ouvrières (CCOO) ont appelé dès le lendemain à des manifestations dans toutes les capitales des départements contre cette nouvelle contre-réforme. Dans l'esprit des dirigeants syndicaux, ces manifestations s'annonçaient comme une étape d'une mobilisation allant crescendo « si le gouvernement ne rectifie pas ».

"Les manifestations ont dépassé les prévisions"

C'est ce qu'a déclaré le secrétaire général des CCOO, Toxo, le 19 février, à l'issue des manifestations, montrant ainsi sa surprise face au nombre de manifestants. Même tonalité dans les différentes déclarations de responsables syndicaux, y compris celle du secrétaire général de l'UGT, Mendez. En effet, 500 000 manifestants à Madrid, 400 000 à Barcelone, 100 000 à Valence, 50 000 à Séville, des dizaines de milliers à Bilbao, malgré le boycott des syndicats nationalistes : la classe ouvrière de tout le territoire espagnol, de Malaga à la Galice, d'est en ouest, a répondu unanimement, debout : « Assez : il faut en finir avec cette nouvelle contre-réforme, il faut aller à la grève générale ! »

Et cela, malgré une campagne très médiatisée selon laquelle les travailleurs seraient démoralisés et que chacun chercherait à garder son emploi, dans une situation où on compte officiellement 5 300 000 chômeurs et où le gouvernement prévoit de dépasser les six millions cette année, soit 30 %, et où 49 % des jeunes sont au chômage.

Les jeunes, présents par dizaines de milliers, mais aussi, en cortèges compacts, les enseignants qui continuent à se battre contre les suppressions de postes, les travailleurs de la santé, les travailleurs par usines entières comme celle

INFORMATIONS SYNDICALES

Résolution de la commission exécutive du syndicat CCOO de la santé de Séville, adoptée à l'unanimité, le 16 février (extraits) :

« 5.- Comme adhérents et responsables syndicaux, nous considérons que la réforme du Code du travail nous ramène au XIX^e siècle. Cette réforme n'est pas négociable. Il n'y a place pour aucun dialogue, pour s'entendre sur des coupes de la classe ouvrière. Tout au contraire, nous demandons à nos syndicats de se concerter dans l'unité pour défendre tous et chacun des conquêtes et droits sociaux, pour exiger le retrait de tous les plans d'ajustement.

6.- La réponse massive aux mobilisations pour la défense de l'enseignement, de la santé et d'autres services publics montre que c'est le moment d'organiser la mobilisation générale en ralliant la jeunesse et toute la population.

7.- Nous demandons aux organes de direction des CCOO, qu'au lieu de chercher la négociation avec le gouvernement qui ne peut servir qu'à nous impliquer dans les coupes, soit organisée avec l'UGT et d'autres forces sociales la lutte pour le retrait de tous les plans d'ajustement, ce qui exige à notre avis de rompre l'accord sur la négociation collective (du 25 janvier - NDLR) et de préparer les conditions pour la grève générale. »

d'ArcelorMittal à Madrid, menacée de fermeture.

Le sentiment unanime était : il faut une suite, il faut poursuivre jusqu'au retrait des plans et contre-réformes de ce gouvernement qui, rappellez-le, sont la continuité du premier plan d'ajustement du gouvernement Zapatero (PS) du 12 mai 2009 et de la réforme du Code du travail qui s'en est suivie, ainsi que du pacte social contre les retraites du 2 février 2011, signé avec les dirigeants syndicaux sous les auspices de l'Union européenne.

Si le gouvernement ne rectifie pas...

A la fin des manifestations, une déclaration commune de l'UGT et des CCOO a été lue. Tout le monde attendait une suite : grève générale jusqu'à satisfaction, afin que ne se répète pas ce qui s'est passé le 29 septembre 2009 : une journée de grève pour, après, « renouer » le dialogue social qui a amené à la contre-réforme sur les retraites.

Mais la déclaration se concluait de la manière suivante : « Nous en appelons au gouvernement pour qu'il rectifie sa position en introduisant des amendements à l'occasion du prochain débat parlementaire et qu'il renoue le dialogue social. » Une nouvelle fois, Mendez et Toxo, sous toutes les formes, appellent le gouvernement à « rectifier », faute de quoi ils seraient obligés de convoquer une nouvelle grève... Et la suite du mouvement se traduit par un appel à de nouvelles manifestations coïncidant avec la journée européenne de la Confédération européenne des syndicats (CES) « pour l'emploi et la justice sociale » le 29 février.

Le PSOE et son opposition "utile"

Après le congrès extraordinaire du PSOE, qui a eu lieu les 2 et 3 février, le nouveau secrétaire général du parti, Alfredo Pérez Rubalcaba, a

ÉCLAIRAGE

Les indignés
contre le gouvernement et...
les syndicats

On les savait en perte de vitesse, divisés en multiples groupes et clans dont chacun parle au nom de tout le mouvement, de tous les citoyens... Les mêmes qui disaient : « *Nous ne sommes pas représentés* », se disent aujourd'hui les représentants des... "99 %".

L'appel des syndicats leur a permis de refaire surface. Ainsi, ils ont appelé à rejoindre les cortèges, mais de façon distincte, sur des mots d'ordre très particuliers : « *PSOE-PP, la même merde !* », « *Les syndicats se vendent pas cher !* », et, à Madrid, ils ont jeté des œufs pourris sur les responsables syndicaux.

A la fin de la manifestation à Madrid, ils avaient organisé une assemblée à la Puerta del Sol, dirigée par le collectif « *Je ne paie pas !* », qui avait lancé l'idée de prendre le métro... sans payer ! Initiative qui a été décommandée, selon les responsables, du fait de la présence policière.

Dans aucun de ces cortèges n'était scandé le mot d'ordre : « *Retrait de la réforme !* »

déclaré que le PSOE mènerait « *une opposition utile* ». Quelques jours après, il a rencontré longuement le chef du gouvernement, Mariano Rajoy. A la suite de cette rencontre, il a déclaré qu'il existait un consensus sur des questions très importantes : la lutte contre le terrorisme, la suite de la réforme du système financier (privatisation des Caisses d'épargne, projet qui a été voté par le PSOE la semaine dernière), sur l'Europe (c'est-à-dire sur le nouveau traité), mais qu'il restait un différend sur la réforme du Code du travail.

En ce sens, Rubalcaba a annoncé que lorsque le décret-loi qui s'applique déjà serait présenté pour ratification aux Cortes (Parlement), il présenterait des amendements.

Il est évident que les déclarations de Toxo et Mendez et la politique suivie par la direction du PSOE vont à l'encontre des aspirations unanimes des travailleurs pour exiger le retrait de la contre-réforme du Code du travail.

C'est pour cela qu'à l'intérieur des organisations syndicales, des milliers d'adhérents ainsi que des instances s'adressent aux secrétaires généraux, aux commissions exécutives confédérales pour exiger la rupture avec le dialogue social avec le gouvernement, pour le retrait de la signature de l'accord sur le gel des salaires et la flexibilité signé le 25 janvier et l'abrogation de la loi issue du pacte contre les retraites. Et avant tout, pour organiser la mobilisation unie jusqu'à la grève générale pour le retrait de la réforme du Code du travail et l'abrogation de toutes les coupes budgétaires.

Tout le monde est conscient de l'extrême fragilité du gouvernement. Malgré sa « majorité » parlementaire, les lois qu'il adopte ne peuvent s'appliquer que si le consensus avec la direction du PSOE et le dialogue social avec les syndicats sont total. Mais Rajoy n'a pas de marge de manœuvre.

Le dimanche 19 février s'est tenu le XVII^e Congrès du Parti populaire. Dans son discours de clôture, Rajoy a déclaré : « *La réforme du Code du travail est juste, bonne et nécessaire.* » Il ne peut rien céder. L'Union européenne exige qu'il aille plus loin, qu'il réduise encore plus les objectifs de déficit et tout le monde sait qu'il est impossible de passer en un an de 8 % de déficit à 4,4 % !

Dans le congrès, des dirigeants comme le vice-secrétaire à l'organisation, Carlos Floriano, a déclaré solennellement : « *La collaboration avec d'autres partis est nécessaire, en premier lieu avec le PSOE.* »

Pour l'empêcher, il faut le consensus. L'éditorial d'*El País*, daté du 20 février, résume la situation de la manière suivante : « *Les dirigeants syndicaux ont décidé de suivre une stratégie modérée et correcte. Ils ne parlent pas de grève générale. Ils préfèrent lancer un avertissement au gouvernement Rajoy avec des manifestations dont le succès a surpris ceux qui les avaient convoquées... Les syndicats demandent au gouvernement de se prêter à la négociation... Le dialogue social doit se maintenir. Mais Rajoy ne semble pas y être disposé.* »

L'enjeu est là : l'Union européenne, par la voix de Rajoy, exige des syndicats qu'ils aillent jusqu'au bout, en contradiction avec les aspirations de toute la classe ouvrière, des syndiqués et d'une grande partie des responsables syndicaux. Le choc est inévitable. ■

Grèce

Entretien avec un militant ouvrier grec

“Après quinze grèves de vingt-quatre heures, la seule solution : bloquer le pays”

Quelle est la situation dans le pays depuis le soulèvement populaire du 12 février ?

Le 12 février, nous étions des centaines de milliers rassemblés dans le centre d'Athènes, après deux jours de grève à l'appel des confédérations syndicales GSEE et ADEDY. Face au Parlement, un cri montait de partout : « *Dehors la troïka !* » Cela montre le gouffre qui existe entre les travailleurs et le peuple grecs d'une part, et la poignée de ceux qui, quelques heures plus tard, votaient au Parlement le plan assassin de la troïka (par 199 députés sur 300), soutenu par le gouvernement de coalition (Pasok, droite et extrême droite). Une semaine plus tard, dimanche 19 février, à peine quelques milliers de travailleurs ont répondu à l'appel à manifester, au même endroit, de GSEE et ADEDY. L'après-midi a été une succession de rassemblements pathétiques : à 16 heures, Pame (1), à 17 heures, Antarsya (2), à 18 heures, les « indignés »...

Qu'est-ce que cela signifie. Que les travailleurs se résignent ?

Certainement pas ! Jamais, je le répète, le fossé n'a été si profond entre les travailleurs, les retraités, la jeunesse et toute la population et ce gouvernement qui ne représente plus personne, excepté ses « donneurs d'ordres » de l'Union européenne, de la Banque centrale européenne et du FMI. Le Pasok de Papandréou est à moins de 8 % dans les sondages, des milliers de cadres syndicaux le quittent. Dès le 13 février, des milliers de retraités descendaient à nouveau dans la rue, à Athènes, car pour beaucoup, c'est le problème de la survie physique qui est posé. Maintenant, il faut être clair : cela fait quinze, vingt fois que les travailleurs ont fait la démonstration, par des grèves de vingt-quatre ou quarante-huit

heures, par des occupations, des manifestations, qu'ils sont prêts à aller jusqu'au bout. « Jusqu'au bout », c'est-à-dire jusqu'à chasser la troïka et son représentant, le gouvernement Papadémós. Bloquer le pays jusqu'au départ de la troïka et de ses plans, c'est cela que nous attendons de nos organisations. Or, à ce jour, la seule proposition des directions confédérales a été un appel à manifester, le dimanche 19 février, dans lequel toute référence au combat pour chasser la troïka et ses plans a disparu, au profit d'un vague appel à se rassembler « *pour défendre la Constitution, les lois et la démocratie* »... Pire, le 13 février, la direction de GSEE a demandé l'« *intervention du Parlement européen pour protéger les travailleurs grecs* ». Le Parlement européen ? Mais le peuple grec fait chaque jour l'expérience que les institutions européennes ne sont pas là pour nous « protéger » ! D'autant que c'est ce Parlement européen qui a voté il y a quelques mois le Mécanisme européen de stabilité (MES) qui



Devant le Parlement à Athènes, le 17 février, les manifestants scandent “Dehors la troïka !”

Photo AFP

visé à généraliser la dictature de la troïka à toute l'Europe ! Le problème n'est pas nouveau, car malgré sa crise, le Pasok dispose encore d'importants relais dans les sommets des directions. Ainsi, le 4 février, la direction de GSEE a cosigné une lettre avec toutes les organisations syndicales patronales qui vante le « *dialogue social (...)* ancré dans le traité de l'Union euro-

peenne et (qui) devra constituer, dans notre pays également, le principal outil des accords ». La lettre ajoute : « *Les organisations patronales (SEV, GSEVEE, ESEE) et les travailleurs GSEE s'accordent sur la nécessité (...) de lancer dès à présent, pour les questions des charges non salariales et de la compétitivité structurelle, un dialogue tripartite (gouvernement, employeurs et représentants des travailleurs), puis d'ancrer ses résultats dans la législation. Ce dialogue doit passer par la baisse des cotisations de Sécurité sociale.* » Com-

ment peut-on, comme le fait la direction de GSEE à juste titre, refuser la baisse du salaire minimum de 22 % exigé par la troïka d'un côté, et revendiquer avec les patrons les baisses de cotisations sociales, c'est-à-dire la remise en cause du salaire indirect qui appartient aux travailleurs ?

La presse indique que les sondages créditent la « gauche » (c'est-à-dire le Parti communiste de Grèce, KKE, la coalition parlementaire Syriza et extra-parlementaire Antarsya) de 30 à 40 % des intentions de vote ?

C'est certainement vrai car les travailleurs rejettent les partis du gouvernement d'union nationale. Mais là encore : peut-on attendre les élections pour mettre un coup d'arrêt aux mesures barbares de la troïka ? Aleka Papanigou, la secrétaire générale du KKE, ne cesse de répéter qu'il n'y aura d'issue que si les travailleurs suivent, plus nombreux, son parti, et Alexis Tsi-

pras, le porte-parole de Syriza, prétend que la seule issue sont des élections... Mais les réflexions des travailleurs qui, malgré les dérobades des sommets, se sont rendus place Syntagma le 19 février (comme de ceux qui n'y étaient pas), c'est qu'on ne peut pas attendre d'hypothétiques élections d'où viendrait un hypothétique « changement ». Une vieille dame, exprimant ce que pense des millions, hurlait : « *Ils n'écourent rien de nos revendications. J'ai travaillé une vie entière pour pouvoir toucher une retraite, et maintenant on vient me dire : "Non, tu vas avoir faim..." De quel droit ? Je touche maintenant six cents euros de pension par mois au lieu de mille deux cents euros... Mais ça fait déjà cinq fois qu'il y a des coupes, où est-ce qu'ils vont couper encore ? Il faut que les syndicats appellent tout le monde à aller dans la rue !* »

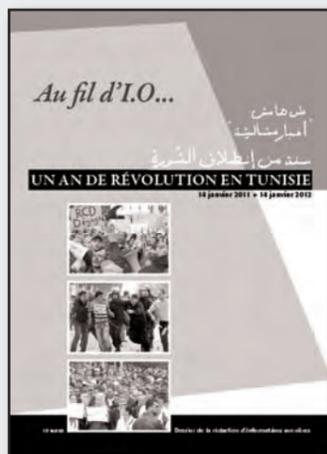
Dans ce contexte la direction de GSEE appelle à un nouveau rassemblement mercredi 22 février. Pour quoi faire ? A ce stade, ce n'est pas clair.

Pour sa part, le syndicat des enseignants du secondaire (Olme) a posé ce problème en s'adressant le 15 février à sa confédération du secteur public, ADEDY, pour dire : « *Nous continuons notre combat pour le renversement de cette politique. Nous demandons instamment que les syndicats et les fédérations des secteurs public et privé appellent à la poursuite de la grève. Nous appelons la direction d'ADEDY à ce qu'elle décide immédiatement de poursuivre le combat sous toutes les formes (grèves, occupations, manifestations, rassemblements, etc.) jusqu'à ce que la troïka parte. Il est évident que la situation ne peut changer que dans un soulèvement général qui aura les caractéristiques d'une grève politique.* ». A mon avis, c'est à cette question qu'il faudra apporter une réponse.

Propos recueillis par
Christel Keiser et Dominique Ferré ■

(1) Pame : fraction syndicale du Parti communiste de Grèce.

(2) Antarsya : coalition de la « gauche anticapitaliste ».

“Au fil d'I.O, un an de révolution en Tunisie”
Un dossier de la rédaction

Un prix spécial
“lecteurs d'IO” : 10 euros.

Commande à renvoyer à :
Informations ouvrières,
87, rue du Faubourg-Saint-Denis,
CS 30016,
75479 Paris Cedex 10
(chèque à l'ordre d'*Informations ouvrières*).

Syrie

“Le scénario libyen se précise”

Article paru dans *Fraternité*, journal du Parti des travailleurs d'Algérie, n° 36 (1^{er} au 15 février 2012)



Les observateurs de la mission de la Ligue arabe en discussion avec des membres du gouvernement syrien, le 17 janvier.



Dans certaines situations, les forces gouvernementales ont recouru à la violence comme réaction aux attaques perpétrées contre ses membres. Les observateurs de la mission ont noté que les groupes armés ont recouru aux « bombes thermiques et aux missiles antiblindage ». Le rapport ajoute : « La mission a été témoin, dans les secteurs de Homs, Idlib et Hama, des actes de violence contre les troupes gouvernementales et contre les citoyens, entraînant de nombreux décès et blessures. La mission a noté l'émission de faux rapports émanant de plusieurs parties faisant état de plusieurs attentats à la

bombe et de violences dans certaines régions. Lorsque les observateurs se sont dirigés vers ces zones pour enquêter, les données recueillies montrent que ces rapports ne sont pas crédibles. La mission a noté également, se basant sur les documents et les rapports émanant des équipes sur le terrain, qu'il y a des exagérations médiatiques sur la nature et l'ampleur des accidents et des personnes tuées ou blessées à la suite des événements qui ont eu lieu dans certaines villes » (*L'Expression*, 6 février 2012).

Voilà donc pourquoi ces mêmes monarchies, menées par le Qatar et l'Arabie Saoudite, ont décidé d'ignorer ce rapport et de contourner la Ligue arabe. Agissant au nom du Conseil de coopération du Golfe (CCG), qui regroupe l'Arabie Saoudite, le Bahreïn, les Emirats arabes unis, le Koweït, le sultanat d'Oman et le Qatar, les monarchies du Golfe avaient décidé « d'adhérer à la décision du royaume saoudien et de retirer leurs observateurs de la mission de la Ligue arabe » en Syrie, accusant « Damas de ne pas se conformer au plan de sortie de crise arabe ». Le quotidien *L'Expression* (6 février 2012) avait rapporté que lors de la présentation du rapport de mission par le général soudanais, « des

diplomates arabes qui étaient présents lors de la séance ont révélé, pour le quotidien libanais *As Safir*, que les responsables des monarchies du Golfe ne l'ont même pas laissé terminer son exposé et se sont empressés de lire le communiqué de l'initiative qu'ils avaient préparé et d'exiger la saisine du Conseil de sécurité, indique de son côté *Al Manar*. »

Après le veto russe et chinois au Conseil de sécurité, les monarchies sont revenues à la charge, par le biais de la Ligue arabe. Réunis avant la réunion des ministres des Affaires étrangères arabes, rapporte le journal *El Watan* (13 février), les pays du CCG ont « accordé leurs violons et arrêté la conduite à tenir pour faire plier certains pays de la Ligue arabe, dont l'Algérie, qui n'étaient pas très offensifs vis-à-vis du régime syrien ».

Les pressions qu'elles ont exercées ont abouti à faire monter d'un cran de plus leur escalade contre la Syrie : l'envoi de forces militaires conjointes ONU-Arabes. En outre, la résolution qui a été adoptée par la réunion des ministres des Affaires étrangères appelle les pays arabes à « rompre toute forme de coopération diplomatique avec les représentants du régime syrien dans les Etats, les instances et les conférences internationales », « ouvrir des canaux de communication avec l'opposition syrienne et lui fournir toutes les formes de soutien politique et matériel ». Un appel clair à reconnaître et à armer l'« opposition syrienne », ce que font depuis le début de la crise le Qatar et l'Arabie Saoudite, au compte de l'impérialisme américain.

« Désormais, le scénario libyen paraît presque inévitable en Syrie. Et le processus vital du régime tétu de Bachar el-Assad est d'ores et déjà engagé », conclut le quotidien *El Watan*.

Hamid B. ■

Egypte

Les dockers du port d'Ain Sokhna en grève

Correspondant

Ain Sokhna est le seul port privé d'Egypte. C'est le port le plus important de la mer Rouge. En 2007, l'ancien Premier ministre de Moubarak, Ahmed Nazif, en a confié l'exploitation exclusive à Dubai Ports World (DPW), une filiale d'une société holding, propriété du gouvernement des Emirats arabes unis, jusqu'en 2032. Le port est situé sur la côte du golfe de Suez, à quarante kilomètres au sud de Suez et à cent trente kilomètres à l'ouest du Caire. C'est le centre logistique de la zone économique de Suez, de la mer Rouge et de la région du Grand Caire. Il emploie mille deux cents dockers permanents et quatre mille temporaires.

Après une grève sur le tas qui a vu mille deux cents dockers organiser un sit-in, le 9 février, près de neuf cents dockers ont démarré une grève, le 12 février. Ils ont bloqué l'activité du port. Cinq jours durant, des centaines de poids lourds ont fait la queue devant le port fermé. Les revendications des dockers sont simples, ils exigent leur dû :

— Restructuration de la grille salariale.
— Augmentation des primes de risque à hauteur de celles des dockers des autres ports égyptiens.
Le ministère de la Main-d'œuvre a confirmé qu'ils avaient droit à ces primes.
— Paiement des primes, dites de profit, d'au moins 30 % des salaires.

Les salariés du privé y ont droit, après accord des actionnaires, et ce, en vertu des articles 40 et 41 de la loi égyptienne sur les sociétés. Mais l'exploitant Dubai Ports World n'a pas versé les primes en 2008, 2009 et 2010. Le ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration avait promis de résoudre la question avant

le 9 février. Il n'en a rien été. « Nous demandons juste nos droits légaux, rien de plus et rien de moins », a déclaré Ali Selim, le vice-président du syndicat des travailleurs du port.

Le 17 février, au cinquième jour de la grève, le gouverneur de Suez, le major général Adel Rifaat, annonçait qu'un accord devait être conclu, grâce à la médiation des chefs de la troisième armée de terre qui s'étaient impli-

qués pour résoudre la crise, le représentant du ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration devant s'assurer que tous les termes de l'accord seront mis en œuvre.

Mais la direction de DPW a voulu faire signer au syndicat un document engageant les travailleurs à ne pas faire grève pendant trois ans. Les dockers du port d'Ain Sokhna ont déjà fait grève en mai 2011 et en septembre 2011 pour les mêmes revendications. A l'issue de cette dernière grève, DPW avait promis d'augmenter les primes, mais les promesses sont restées lettre morte. Les dockers n'entendent pas renoncer à leurs droits. Tous leurs droits.

TUNISIE

La centrale syndicale UGTT s'oppose à une intervention militaire en Syrie

Correspondant

Une double menace pèse sur la révolution tunisienne. D'une part celle des groupes armés qui s'activent aux frontières du pays et qui provoquent les forces de sécurité tunisiennes, comme tout récemment aux postes frontières de Ras Ejedir avec la Libye. D'autre part les prises de positions, les décisions et les initiatives prises par le gouvernement de coalition Ennahda-Ettakatol-Congrès pour la République, qui tendent toutes à ouvrir la voie à l'intervention militaire des puissances impérialistes en Syrie. C'est tout d'abord la décision du renvoi, le 4 février, de l'ambassadeur de Syrie à Tunis. C'est au nom de la révolution que les trois partis qui composent le gouvernement provisoire apportent leur appui à la décision d'expulsion de l'ambassadeur de Syrie à Tunis, parce que, dit le porte-parole du parti Ettakatol, « la révolution tunisienne ne peut rester insensible aux massacres et crimes perpétrés contre l'humanité en Syrie ».

Faut-il rappeler à Moncef Marzouki, président de la République par intérim, comme à Mustapha Ben Jaafar, président de l'Assemblée constituante et chef de file du parti Ettakatol, que c'est au nom de la lutte contre le régime de la dictature que la Libye est livrée aujourd'hui aux affrontements tribaux et à la menace imminente de morcellement ?

Les entretiens et les pressions se poursuivent afin de faire de la Tunisie un élément moteur dans la mise en branle du dispositif de l'intervention militaire en Syrie.

La commission militaire mixte tuniso-américaine vient de tenir sa 26^e session à Tunis. Et le ministre tunisien de la Défense a appelé à renforcer la coopération dans le domaine militaire et logistique « afin d'appuyer les efforts de l'armée tunisienne en vue de garantir la stabilité dans les zones frontalières ».

FACE AU CONCERT DE SOUTIEN À LA POLITIQUE AMÉRICAINE

Dans le même temps, l'ambassadeur des Etats-Unis à Tunis s'est entretenu avec le président provisoire, Moncef Marzouki, à propos « de la situation en Syrie et des moyens de sortir de la crise que traverse ce pays ».

Le 24 février, la Tunisie accueillera à Tunis une conférence sur la Syrie réunissant les Etats membres de la Ligue arabe, l'Union européenne et les Etats-Unis.

Contre ce concert de soutien à la politique américaine d'intervention militaire en Syrie, la voix de l'UGTT s'élève pour exprimer « son soutien irrévocable aux droits du peuple syrien à la liberté et à la lutte contre le despotisme, loin de toute ingérence étrangère qui exploite la résistance du peuple syrien pour étendre son contrôle sur la région ».

U N E S E M A I N E D A N S L E M O N D E

ÉTAT D'ISRAËL

Un prisonnier palestinien en grève de la faim depuis le 18 décembre

Citoyen palestinien de 34 ans, Khader Adnan a été arrêté en décembre dernier par l'armée israélienne près de Jénine, dans le nord de la Cisjordanie. Détenu sans inculpation, il est en grève de la faim depuis le 18 décembre. Il est en prison comme des milliers de Palestiniens "coupables" de s'opposer à l'occupation et à la répression.

Il accuse Israël de le détenir sans aucune preuve contre lui et dénonce les tortures que lui ont fait subir ses interrogateurs. Son action est vécue par la grande masse du peuple palestinien comme un acte de résistance.

AFRIQUE DU SUD

Un gréviste tué lors de heurts violents avec la police

Un gréviste a été tué lors de heurts violents avec la police à l'entrée d'une mine du groupe Impala Platinum, numéro deux mondial du platine, paralysée par une grève depuis plus d'un mois.

Les heurts ont continué pendant la journée du 16 février. Une centaine de grévistes ont été arrêtés.

Impala Platinum a été contraint de réembaucher les 17 200 salariés qui avaient été licenciés pour avoir fait grève, alors que le mouvement avait été déclaré illégal par la justice.

Quelques 5 000 mineurs protestent contre l'accord passé entre la direction et le syndicat national des mineurs (NUM), qui n'a pas réglé la revendication salariale pour laquelle ils s'étaient mis en grève.

Le groupe Impala Platinum vient de publier ses résultats semestriels : son chiffre d'affaires du deuxième semestre 2011 a atteint 15,4 milliards de rands (1,5 milliard d'euros)...

CHIFFRE

22,8 %

C'était, à la fin décembre, le pourcentage de chômeurs en Espagne, selon les chiffres provisoires publiés le 30 janvier par l'office de statistique. Un chiffre encore aggravé depuis, alors que le pays plonge dans la récession.

ALLEMAGNE

Grève des contrôleurs aériens de l'aéroport de Francfort

Les quelque deux cents contrôleurs aériens de l'aéroport de Francfort, étaient en grève mercredi et jeudi 15 et 16 février. L'opérateur de l'aéroport Fraport a appelé le syndicat GdF des contrôleurs aériens à « revenir à la table des négociations et à être disposé à faire des compromis ». GdF exige des hausses de salaires de 40 à 50 %, selon Fraport, qui juge cette revendication « absolument inacceptable ».



Photo AFP

En Libye, des milices d'anciens rebelles torturent "en toute impunité"

"Des milices armées sans foi ni loi foulent aux pieds les droits de l'homme en toute impunité », constate Donatella Rovera, conseillère spéciale d'Amnesty International.

« Migrants et réfugiés africains ont également été pris pour cible et des représailles ont été menées, déplaçant de force des communautés entières », selon son rapport, qui cite notamment les habitants de Touarga, au sud de Misrata (ouest).

« La plupart des milices en Libye sont hors de contrôle et l'impunité généralisée dont elles jouissent ne fait qu'encourager de nouvelles violences et perpétue l'instabilité et

l'insécurité dans le pays », a déclaré Donatella Rovera.

Des détenus dans et autour de Tripoli, Gharyan, Misrata, Syrte et Zawiyah ont rapporté qu'ils avaient été « suspendus dans des positions contorsionnées et battus pendant des heures avec des fouets, des câbles, des tuyaux en plastique, des chaînes et des barres de fer ». « Aucune enquête n'a été réalisée, que ce soit sur de graves violations, telles que les exécutions extrajudiciaires des détenus ou sur les autres crimes de guerre, y compris le meurtre de soixante-cinq personnes dont les corps ont été retrouvés le 23 octobre dans un hôtel de Syrte qui a servi de base pour des combattants venus de Misrata. »

EUROPE-AMÉRIQUE

La guerre est un marché...

Un rapport parlementaire sur les sociétés militaires privées (SMP) a été remis le 14 février à la commission de la défense de l'Assemblée nationale par ses auteurs, les députés Christian Ménard (Finistère, UMP) et Claude Viollet (Charente, PS). Ceux-ci constatent que les SMP, essentiellement anglo-saxonnes, sont sur le « point de devenir un acteur incontournable de la sécurité internationale » (traduisez : les guerres qui fleurissent partout aujourd'hui).

Soulignant l'âpre compétition dans ce domaine comme dans d'autres entre les Etats-Unis, l'Europe, l'ex-URSS... ils exhortent « la France » à combler son retard, sur un modèle « propre », « en y soutenant les valeurs qui sont les nôtres ». En ce sens, les auteurs, qui ne sont pas en peine d'hypocrisie, préconisent de substituer au terme de sociétés militaires privées celui « d'entreprises de services de sécurité et de défense » (ESSD).

« Il existe clairement un secteur d'activité économique lié à la sécurité hors du territoire national dont certaines entreprises françaises pourraient bénéficier, avec une expertise qui ne fait aucun doute », a souligné le porte-parole du ministère de la Défense, Gérard Gachet.

CHINE

Quinze mineurs tués dans un nouvel accident minier

Un nouvel accident a fait au moins quinze morts dans une mine de charbon de la ville de Leiyang, dans la province du Hunan, au centre de la Chine. Ce sinistre vient s'ajouter à une longue liste d'accidents meurtriers affectant l'exploitation houillère en Chine. En 2010, 2 433 personnes travaillant dans les mines de charbon chinoises sont mortes dans des accidents, selon les statistiques officielles, soit un rythme de plus de six mineurs par jour. Les organisations de défense des droits des travailleurs affirment que les vrais chiffres sont sans doute bien plus élevés, les sociétés minières cachant les accidents, avec la complicité des autorités.

ÉTATS-UNIS

Licencier en masse, ça rapporte !

Le premier constructeur automobile mondial, l'américain General Motors (GM), qui a procédé il y a deux ans à une vaste restructuration qui s'est soldée par des milliers de licenciements, une remise en cause brutale des acquis sociaux et des salaires, vient de publier un bénéfice en hausse de 62 % sur l'ensemble de l'année 2011. Le bénéfice net du groupe est ressorti à 7,6 milliards de dollars pour 2011, soit 4,58 dollars par action.

Annonçant à demi-mots des licenciements qui frapperont cette fois les usines de GM en Europe, le P-DG, Dan Akerson, s'est félicité : « Nous allons capitaliser sur ces résultats (...) et faire de GM une équipe beaucoup plus efficace au niveau mondial. Cela inclut une réduction de notre point d'équilibre financier en Europe et en Amérique du Nord et une augmentation de nos recettes dans le monde », a-t-il ajouté.

Le groupe a réorganisé sa direction et « nous sommes en discussion avec nos syndicats » en Europe « pour tenter de rendre cette division rentable », a souligné le directeur financier, Dan Ammann.

PORTUGAL

La CGTP appelle à une grève générale contre la réforme du marché du travail

Première confédération syndicale portugaise, la CGTP a lancé, jeudi 16 février, un appel à la grève générale le 22 mars pour protester contre la réforme du marché du travail entreprise par le gouvernement dans le cadre du plan imposé au Portugal par l'Union européenne et le FMI. Les deux principales centrales syndicales portugaises, l'UGT et la CGTP, sont opposées au sujet de la réforme du Code du travail voulue par le gouvernement, qui a fait l'objet d'un accord avec le patronat et l'UGT, mais que la CGTP a refusé de cautionner.

L'accord issu de la concertation sociale prévoit notamment un assouplissement du marché du travail en matière d'horaires et de licenciements, ainsi que la suppression de quatre jours fériés et de trois jours de congés par an.

Alors que le taux de chômage a atteint le niveau record de 14 % au quatrième trimestre 2011, cette politique jette le pays dans la récession avec une baisse d'environ 3 % du PIB cette année, après une contraction de 1,5 % l'an dernier.

HONDURAS

Incendie dans une prison : trois cent cinquante neuf personnes mortes d'asphyxie ou carbonisées

Le 14 février, un violent incendie, dont le gouvernement a affirmé que les causes étaient inconnues, a éclaté dans la prison de la ville de Comayagua, au Honduras. Une prison où étaient entassés huit cent soixante détenus, pour la plupart jeunes et incarcérés sans procès, pour une capacité maximale de quatre cents places.

Les cellules sont restées verrouillées pendant l'incendie. Trois cent cinquante neuf personnes sont mortes d'asphyxie ou carbonisées. Le chef des pompiers a déclaré : « Nous sommes arrivés dix minutes après que l'incendie ait commencé, mais nous avons été empêchés d'entrer immédiatement par les gardiens » (Press Europe). Dans les jours suivants, la foule des familles des prisonniers, rassemblée devant la prison à la recherche de leurs proches, a été dispersée à coups de gaz lacrymogènes.

Dominé par une oligarchie corrompue entièrement soumise à l'impérialisme, le Honduras est le pays le plus pauvre des Amériques après Haïti. Son territoire est un canal de transit pour la drogue, dont la consommation est délibérément favorisée par les grandes puissances. Pris entre misère et délinquance, les jeunes peuplent les prisons. En 2003, un incendie avait frappé le centre pénitencier de Porvenir (soixante-neuf morts), et en 2004, celui de San Pedro (cent sept morts). Sous l'égide du gouvernement alors en place (Parti national), aucun responsable n'avait été puni. Le régime actuel de Porfirio Lobo — issu du coup d'Etat de 2009 contre le président Manuel Zelaya, renversé par les militaires avec le soutien d'Obama — a confié l'enquête à des « spécialistes » venus des Etats-Unis. Parmi les mesures envisagées pour « répondre » à cette tragédie : la privatisation des prisons.